

Federico Ferreres Masplá

L'INCIDENCE GUILLAUMIENNE : PUISSANCE EXPLICATRICE, INSUFFISANCES, DÉPASSEMENTS.

La notion d'incidence est essentielle en linguistique guillaumienne. Elle implique le principe même de l'existence des langues naturelles, d'après lequel quand on parle avec des mots, c'est pour dire quelque chose (l'*apport* notionnel particulier de tel mot) à propos de quelque chose ou de quelqu'un (le *support* du précédent). Elle devient chez G. Guillaume catégorielle et opérative. En effet, l'incidence est la sous-catégorie conclusive des différentes parties de la langue. Elle est logée dans la deuxième phase de la construction du mot, la morphogénèse. Celle-ci in-forme la matière lexicale dégagée dans la phase précédente, la lexigénèse (ou idéogénèse), avec laquelle elle est programmatiquement imbriquée, comme le prouve par exemple la thèse de l'hispaniste français J.-Cl. Chevalier (1978) Ainsi conçue, l'incidence est de nature sémantico-syntaxique et devient, dans la partie formelle du système de la langue, un modèle de disance, rattachée qu'elle est à la tension opérative faisant la navette entre la prédicativité (langue) et la prédication (discours). C'est par cet aspect dynamique que la linguistique guillaumienne est d'actualité : c'est une linguistique génétique et énonciative.

1. Puissance explicatrice et système.

La visée ultime de la langue est chez G. Guillaume la construction du discours et l'adéquation aux paramètres énonciatifs de celui-ci. Cette construction discursive ne se fait d'ailleurs pas librement, mais systématiquement, avec les contraintes qu'imposent la construction du mot et la construction de la phrase.

En revanche, la construction du mot (d'abord en genèse, en langue, c'est-à-dire à un niveau de puissance, puis actualisé, en phrase) et la construction de la phrase (qui est d'abord une visée de phrase, puis une vision de celle-ci, quand elle est construite) sont redevables à la visée de discours. Cette tension opérative entre la langue et les paramètres discursifs est nette chez G. Guillaume dès 1919. C'est ainsi que l'explication du choix de l'emploi des «deux articles alternants provisoires *un / le*» est à chercher

dans l'intentionnalité communicative rattachée aux relatives rétrospectives et non pas simplement dans un fait de détermination¹:

Ainsi dans la phrase d'usage courant : *J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée*, l'article *la* devant *lettre* ne vient pas de ce que la relative «*que vous m'avez envoyée*» détermine «*lettre*», mais de ce que cette relative procède de l'intention d'établir une *correspondance mémorative immédiate* entre le sujet parlant et le sujet écoutant. Preuve en est que si l'on supprime cette intention, en réglant le discours sur l'idée préalable que cette correspondance mémorative est impossible au sujet écoutant, faute pour lui de posséder des souvenirs suffisamment précis, l'article *un* reparait. On dira par exemple : «Rappelez-vous, vers telle époque, je reçus une lettre, que vous m'adressiez de tel endroit, et dans laquelle vous me disiez telle chose».

A y regarder de plus près, la théorie de l'incidence guillaumienne soulève pourtant un certain nombre de problèmes, dont celui de son engrenage cohérent avec le reste de la théorie. D'un certain point de vue de la systématique, elle paraît obéir aux principes de hiérarchie (de dépendance) et d'ordination (avant / après) : catégories antagoniques majeures nom <—> verbe, substantif <— adjectif, substantif/pronom <— verbe, verbe <— adverbe, etc.

Mais c'est là un point de vue sémantico-syntaxique, car l'incidence est une «forme» conclusive de telle partie de la langue, mais dépourvue en fait de sémiologie. En effet, l'incidence est logée dans la deuxième phase de la construction du mot, la morphogénèse, qui constitue *la forme qui saisit la matière*. Cela ne devrait en principe pas trop étonner si on veut bien se rappeler qu'en morphogénèse il est question de «formes» mentales, systématiques, sans formes spécifiques, proches donc du sens hjelmslévien de formes d'expression. Il est cependant curieux d'observer que les catégories préconclusives du substantif (genre et nombre) et du verbe (les formes conjugantes : modes, temps et personne) sont matérialisées par des morphèmes, alors que les diverses incidences, conclusives et définitoires des diverses parties de la langue sont des «formes» sans sémiologie déclarée.

Un glissement vers une définition sémiologique perce chez G. Guillaume. L'examen du verbe latin, qui incorpore dans sa sémiologie un morphème de personne, support de l'apport lexical (*am-o, am-as, am-at, etc.*), lui fait penser à «une incidence interne opérante». Il en va de même pour l'espagnol. La définition sémantico-syntaxique (incidence externe à la personne support, sujet) se voit ainsi accrue (cas du latin et de l'espagnol, vis-à-vis du français, par exemple) d'une définition sémiologique par le critère de la présence/absence du morphème de la personne à l'intérieur du verbe². C'est la recherche de la personne-support qui devient le critère formel de la discrimination des différentes incidences chez G. Moignet³, d'où sa répartition des parties de la langue en *prédicatives, non prédicatives* et *transprédicatives*.

La théorie du temps opératif, qui représente peut-être ce qu'il y a chez G. Guillaume de plus profondément innovateur, peut en fait constituer une source d'applications indiscriminées et peu systématiques de différents types d'incidences. Dans la mesure, par exemple, où un adverbe de verbe est incident, non seulement au verbe en tant que mot construit, mais plus spécifiquement à la genèse de sa création et aux relations qu'entretiennent les différentes parties composantes (lexigénèse, lexigénèse-morphogénèse, lexigénèse?/verbe?-sujet, lexigénèse?/verbe?-régime), on pourra examiner la survenance de l'incidence adverbiale plus ou moins tôt dans les différentes *saisies* opératives de la construction du verbe et de son actualisation en phrase⁴. L'adverbe français peut ainsi se voir pourvu d'une incidence précoce au lexème verbal :

- (1)a *Je ne ris pas* (= Je parle sérieusement),
- (1)b *Elle travaille durement*.

L'incidence de l'adverbe serait moyenne quand son support est un mouvement d'incidence, celui qui va du verbe (lexème-procès?, lexème-verbe catégorisé?) à la personne externe active (G. Guillaume) ou support de causation (G. Moignet) :

- (2) *Elle travaille intelligemment*.

Une incidence tardive porterait sur le mouvement d'incidence qui se noue entre le lexème du verbe (avant ou après catégorisation?) et la personne externe passive (G. Guillaume) ou support d'effection (G. Moignet):

- (3) *Elle examine uniquement les handicapés mentaux*.

En effet, d'après la théorie standard, il est interdit de voir dans cet exemple une incidence de l'adverbe *uniquement* au substantif *handicapés*, puisque ce dernier comporte une incidence interne et que l'incidence de l'adverbe se définit comme *une incidence à une autre incidence en cours*.

A notre avis, ces modalités incidencielles de l'adverbe du verbe, outre qu'elles alourdissent la théorie, elles représentent une interprétation abusive, en amont (en système), des effets de sens qui se nouent en discours, au compte desquels il faut signaler les compatibilités d'association lexicale (association d'*intelligemment* avec l'animé contextuel représenté par *elle* en (2)) et la situation énonciative⁵.

L'insertion de l'opérativité a amené certains auteurs (surtout G. Guillaume, G. Moignet, R. Valin, P. Vachon-L'Heureux et Y. St-Gelais) à distinguer l'incidence de l'adjectif au substantif suivant que ce dernier est conçu soit comme un substantif-procès (avec antéposition de l'adjectif), soit comme un substantif-résultat (avec postposition de l'adjectif), avec, dans chaque cas, trois *saisies* représentatives (précoce, moyenne, tardive) et avec le doute de savoir si l'incidence porte sur le lexème

substantival ou sur le substantif catégorisé⁶:

- (4)a *Une sage-femme.* (Saisie précoce)
- (4)b *Un grand fumeur.* (Saisie moyenne)
- (4)c *Un excellent repas.* (Saisie tardive)
(Exemples de G. Moignet, 1981: 47-48)
- (5)a *Un loup-cervier. Un chat siamois.* (Saisie précoce)
- (5)b *Un chat gris.* (Saisie moyenne)
- (5)c «C'était un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chattemite,
Un saint homme de chat, *bien fourré, gros et gras,*
Arbitre expert sur tous les cas.» (La Fontaine)
(Exemples de R. Valin, 1981: 66-69)

On peut se demander quel est le gain réel de ces sortes d'interprétations incidencielles de l'adjectif, par rapport à des analyses plus strictement syntaxiques et sémantiques, parmi lesquelles nous soulignerons l'ouvrage de M. Wilmet (1986) et les travaux de J. Lago (1986 et 1991).

2. L'incidence du substantif.

2.1. La quadrature du cercle: l'incidence interne.

Dans le domaine de l'incidence, nous nous sommes senti gêné dans l'enseignement à présenter la théorie guillaumienne de l'incidence interne du substantif. Nous ne sommes pas les seuls à avoir senti cette inquiétude portant sur cette incidence interne, acceptée jusqu'ici par la quasi-totalité des guillaumiens. Avec des solutions qui n'emportent pas également l'adhésion, R. Valin (1981: 32-33 et 1988: 53-67), D.C Le Flem (1984: 118-119) et A. Vassant (1991) ont abordé ce problème.

La théorie de l'incidence interne est en fait la seule qui constitue un progrès réel par rapport à la grammaire traditionnelle. Or, on est de prime abord surpris par sa définition, de type tautologique, le substantif se disant de lui-même (G. Guillaume, 1973: 53) :

Le mot *homme* ne se dira en effet que d'un être impliqué dans ce que le mot *homme* signifie. Cet état de relation entre le support et l'apport selon lequel le support ne sort pas de ce que signifie l'apport, est un état de relation propre à la partie du discours dénommée substantif, état auquel nous avons donné le nom d'*incidence interne*.

Mais c'est la conciliation entre la définition de l'incidence interne du substantif, qui a pour vocation d'être un modèle prévisionnel des emplois syntaxiques, et les

emplois syntaxiques eux-mêmes qui soulève le problème essentiel de la cohérence théorique. En effet, la fonction de sujet mise à part — et pour nous, on le montrera ci-dessous, elle ne constitue pas une exception —, les fonctions d'objet direct, d'attribut, de complément circonstanciel non prépositionnel (*Il sort ce soir*) et d'apposition ont du mal à être considérés comme des supports, en accord avec l'incidence interne.

R. Valin (1981: 31-33) y voit une *aporie* qu'il croit pouvoir résoudre en distinguant le plan puissanciel et le plan effectif :

(...) c'est donc prévisionnellement, c'est-à-dire à titre *puissanciel*, que le substantif peut être dit relever de l'*incidence interne*. En langage effectif, lorsque par conséquent il est fait emploi de lui, le substantif — et plus précisément le contenu notionnel dont «il assure, comme dit Guillaume, le port et le transport» — est toujours mentalement *appliqué directement*, et pour autant *directement incident*, à une réalité extralinguistique dont il est, par visée de discours, parlé. (p. 32)

Comme le signale D.C Le Flem (1984: 119), l'interprétation est irrecevable : «d'abord parce qu'elle laisse pendant le mystère de l'incidence interne de langue et, surtout, parce qu'elle transgresse le principe d'immanence : que le langage serve à parler du monde extérieur n'implique en effet nullement leur mise en contact, par incidence ou autrement». Dans un article postérieur, R. Valin (1988: 57, 60, surtout) distingue deux types de fonctions : les *fonctions ontiques* («modes généraux permanents d'existence nettement caractérisés en langue : substantif, adjectif, verbe, adverbe, etc.) et les *fonctions praxiques* («elles définissent des comportements syntaxiques momentanés de discours n'intéressant que la seule fonction ontique du nom : substantif ou adjectif»). Ainsi donc :

«les *fonctions praxiques* (...) se présentent en phrase tantôt comme des fonctions primaires liées au nom ontiquement perçu comme support de prédicativité, c'est-à-dire comme substantif, tantôt (c'est le phénomène de l'accord) comme des fonctions secondaires d'emprunt exercées par un mot ayant statut d'apport ou bien de par sa nature (cas de l'adjectif), ou bien par le fait momentané d'emploi (cas du substantif attribut ou en apposition)» (p. 57).

Si nous comprenons bien, les fonctions «d'emprunt» du substantif, attribut et apposition, seraient à prendre au compte d'une translation catégorielle à l'intérieur du «nom» : substantif —> adjectivation, donc incidence externe. La nécessité d'une telle décatégorisation du substantif ne fait que confirmer le caractère irrélevant de son incidence interne, en langue, au niveau puissanciel, où l'incidence devrait fournir un modèle prévisionnel des emplois du discours et, plus concrètement, des fonctions du substantif en phrase.

En ce qui concerne les cas adverses de sujet et d'objet, envisagés par G. Guillaume dans le cas synaptique de langue, le problème est sur le point de se résoudre en

invoquant une incidence externe, en tant que fonctions d'*apport* vis-à-vis du verbe. Le substantif sujet lui-même est vu en effet comme un apport. Mais R. Valin n'ajoute pas que cet apport a comme support le verbe. Au contraire, le substantif sujet continue d'exercer une fonction de support de celui-ci :

(...) l'apport de signifiante véhiculé par le sujet sert nécessairement de support à l'apport de signifiante véhiculé par le verbe et ses divers compléments, étant précisé que ce dont le contenu de signifiante est dit. (p. 60)

Au résultat, l'incidence du substantif est tantôt interne, tantôt externe. En effet, le sujet est vu support, mais —différence capitale par rapport à G. Guillaume— l'objet est vu apport, à la suite de considérations relatives à la transitivité verbale :

De sorte que, au résultat, le sujet a mentalement fonction de support et l'objet fonction d'apport dans le rapport d'incidence que l'apport de signifiante propre à chacun entretient avec l'apport propre au verbe. (p. 60)

Rapidement résumée, la solution de D.C Le Flem (1984) consiste à poser deux plans d'analyse : le premier est celui de la langue, où le substantif assume une incidence de type morphologique (genre, nombre et personne positive, cardinale); le deuxième est celui de l'actualisation de cette personne morphologique en discours par «une hiérarchisation de dépendances entre personnes» (1984: 121). La connexion avec le verbe se fait «grâce à son incidence à la personne sujet — P3+ — intraverbale». Il signale dans la note 33 en fin de texte que «les autres fonctions auxquelles la personne substantivale participe comme apport sont l'objet direct, l'apposition et toutes les fonctions prépositionnelles» (1984: 125). L'explication en syntaxe (un paragraphe de treize lignes) vaut surtout par ce qui se laisse deviner, mais qui n'est pas dit explicitement. A nos yeux, sa solution est satisfaisante. Mais une question surgit à propos de la fonction du substantif objet direct, car elle implique la présence dans le verbe de qu'il appelle ailleurs (1981: 279) la «personne objet». Or, comme le signale A. Vassant (1991: 11), à propos de l'incidence (toujours interne, pour cet auteur) du substantif :

La question est posée en **termes grammaticaux** quand on se demande quelle solution **morphologique** une langue a apportée à ce problème. En cette matière, la langue française présente des marques indéniables : **le verbe s'accorde avec le sujet, pas avec le complément d'objet**; le sujet est un support; le rapport ordinal établi entre le verbe et le sujet pronominal n'a rien de comparable avec le rapport établi avec l'objet.

Mais la solution de cette linguiste (A. Vassant, 1991: 11-15) nous apparaît comme un détour de la difficulté posée : le substantif continue d'avoir une incidence interne, mais, à propos d'un syntagme nominal (1991: 12) tel que *la tête haute*, dans:

(6) *Pierre marche la tête haute,*

la linguiste citée affirme :

Mais dans ce groupe, *tête* réalise bien son incidence à une visée discursive relevant de l'extensité et marquée par le choix du déterminant en convenance avec cette visée. Plus précisément, *tête*, substantif de langue, se dit bien d'un référent extralinguistique dont la nature est annoncée, dès la langue, par l'apport substantival. De plus, *tête* est le support de l'apport adjectival exprimé par *haute*.

De sorte que ce que ne peut pas faire le substantif *tête* (incidence interne oblige), noyau du syntagme nominal, le ferait le syntagme nominal *la tête haute* lui-même, sans que l'auteur dise ni pourquoi ni comment.

2.2. Essai de synthèse personnelle.

Au bout de ce parcours critique, on essaiera une synthèse, en reprenant ce qui nous paraît positif de analyses précédentes dans une perspective d'ensemble :

1. En dehors de toute visée discursive et phrastique, l'apport du substantif ne requiert pas un support externe pour pouvoir se concevoir. Dans un système de pure représentation, de pure concevabilité, il se voit pourvu d'une «incidence interne». Est-ce là une définition linguistique. Est-ce, surtout, une définition systématique?

2. La systématique, en langue, est une prévision de disance, et l'incidence est la théorie qui définit la prédicativité (en langue) comme un système prévisionnel des prédications actualisables, en discours. Selon cette conception, l'apport de n'importe quel mot doit se dire, en phrase réalisée, d'autre chose ou de quelqu'un. Or, le substantif ne saurait se soustraire à ce mandat qui est la condition même de l'existence de la communication et du fonctionnement des langues indo-européennes dont la base est constituée par des mots construits.

3. En tant que signifié de puissance, la concevabilité interne du substantif est donc appelée à se dire d'autre chose ou de quelqu'un d'autre en visée discursive et en réalisation phrastique. Or, dans la mesure où l'incidence sémantico-syntaxique doit avoir une assise morphologique, c'est dans la phase morphogénétique de la construction du substantif qu'on devrait repérer le type de support qui le définit. Ce support est une *personne latente*, non apparente, virtuelle, qui est appelée à se manifester en syntaxe sous forme de pronom complétif (l'article ou un autre prédéterminant : «le garçon») ou supplétif («*Femmes, enfants, vieillards*, que regardaient-ils d'un air si apeuré?»).

4. On désignera cette personne latente comme (P3) : P3 symbolise la personne cardinale, unique; le signe parenthétique symbolise l'actualisation future en syntaxe par rencontre d'un support externe. C'est dire qu'en *syntaxe génétique*, par *prédicativité*, le substantif est pourvu d'une *incidence externe latente*. En *syntaxe de résultat*, par

prédication effective, il actualise cette incidence externe.

5. Dans la phrase, sa *disponibilité* fonctionnelle, en tant qu'incidence externe latente, trouve à s'actualiser selon la *valence du verbe*.

Il devient apport *sujet* (l'appoint notionnel précis) au support personnel (troisième personne) du verbe. Cette troisième personne devient ainsi le lieu de rencontre, le support de deux types d'apports, substantival et verbal. Il n'y a pas lieu de s'étonner: dans une grammaire de dépendances comme la guillaumienne, deux éléments fonctionnels uniques sont interdépendants: le sujet et le verbe. Les autres sont dépendants. Si, dans

(7) *L'enfant court,*

court se dit de *l'enfant*, il n'est pas moins vrai que *l'enfant* se dit aussi de *court*. En fait, le support du verbe n'est pas le sujet sémantique, exprimé par le substantif ou par la personne concrète co(n)textuellement référée par les pronoms-sujets *je* (locuteur), *tu* (délocuteur), *il* (délocuté)... Le support externe du verbe est la personne de rang ordinal, exprimée par la désinence et, en français, par la pronom sujet externe. De telle sorte que, dans *Il court*, le sujet support de *court* est la troisième personne *il* (sans assignation de genre ni de nombre), que ce *il* soit référé à tel *enfant* co(n)textuellement repéré, au malheureux Ben Johnson ou à qui que ce soit. C'est justement le substantif (ou le contenu anaphorique des pronoms personnels sujets) qui *apporte* un appoint notionnel concret à la personne support du verbe et qui, en conséquence, est pourvue d'une *incidence externe* dont le support est la personne ordinale (ou virtuelle, non identifiable mais existante cependant, des formes quasi-nominales, dites aussi *impersonnelles*). C'est ce qu'a pour charge de signifier la morphologie de l'accord en genre et en nombre (la raison du signifiant: *il, ils, elle, elles*) et la syntaxe de l'adverbe (qui demande un support pourvu à son tour d'une incidence externe), comme dans :

(8) *Seulement les étudiants qui ont réussi au partiel d'expression écrite ont droit à se présenter à l'oral.*

Le français parlé l'a ainsi compris qui dit

(9) *L'enfant, il court.*

En fonction d'*objet direct*, le substantif est apport au lexème transitif du verbe, dont il règle le contenu d'extension notionnelle :

(10) *Il regarde sa montre.*

Le complément circonstanciel non prépositionnel se comporte de la même manière, en affinité sémantique avec le contenu lexical du verbe :

(11) *Il marche la tête haute.- Il partira ce soir.*

En fonction d'attribut, il apporte au verbe copulatif la quasi-totalité de contenu notionnel pour former un binôme complexe, dans lequel la morphogénèse (accord en personne et nombre) est assurée par le verbe copulatif :

(12) *Mes étudiants du soir sont des adultes fort sympathiques.*

L'apposition substantivale fait ressortir nettement l'incidence externe du substantif par le besoin de donner à un des deux substantifs apposés la fonction d'apport, l'autre assurant, momentanément au moins, le rôle de support, ce qui est réglé par les compatibilités sémantiques et par l'ordre syntagmatique :

(13) *Le Roi-Soleil, Une fille canon, Un sujet apport.*

On considère d'une façon unanime en syntaxe guillaumienne que c'est la préposition qui assume la fonction d'apport (et de transport) dans un complément circonstanciel prépositionnel. On ne s'y arrêtera donc pas.

L'analyse fonctionnelle que l'on vient d'établir est en conformité avec le test de pronominalisation, qui dégage la valence verbale (quand cela est possible : sujet, objet direct, indirect intraverbal, certains compléments circonstanciels), et avec les faits de rection, bref avec l'approche dite pronominale en syntaxe. Elle est en accord avec la conception des pronoms intraverbaux, à propos desquels G. Guillaume⁷ affirme nettement :

Les pronoms intraverbaux sont des pronoms supplétifs par rapport à des notions évocables dans le plan nominal, mais restent des pronoms complétifs à l'endroit du verbe. (Nous soulignons).

L'incidence externe s'actualise de la même façon avec ce qu'on appelle parfois les *substantifs de discours* ou, encore des *phrases substantivées par le dedans* (avec des pronoms relatifs) ou *par le dehors* (avec les conjonctions). Cette terminologie recouvre un certain type d'analyse que nous n'assumons pas. Le sujet de cette contribution ne nous permet que de présenter les résultats de notre propre analyse, sans autre justification à l'appui.

La proposition relative est introduite par un *pronom supplétif*, avec ou sans antécédent, qui joue une fonction syntaxique précise et unique par rapport au verbe de la relative (sujet, objet direct, attribut, régime prépositionnel). La proposition relative assume une fonction d'apport dont le support est l'antécédent, avec lequel le pronom relatif assume une solidarité sémantique (même contenu notionnel). Dans le cas des propositions introduites par le pronom complétif *que* (conjonction), celui-ci leur assure une base thétiq, comparable à celle qu'assurent les pronoms *le, la, les*, quand ils fonctionnent comme articles. Selon la valence verbale, ces propositions assumeront les fonctions de sujet, d'objet direct (justement appelées *complétives* par la grammaire traditionnelle, même pour la fonction sujet) ou de complément circonstanciel (assumé

par l'élément recteur : préposition, adverbe, participe; par exemple par *puis-*, dans *puisque*). Si l'antécédent est un substantif, la proposition assumera une fonction d'apposition. S'il est un adjectif ou un adverbe, son apport sera incident à une incidence adjectivale ou adverbiale. Si la proposition se rapporte à une autre proposition, en incidence tardive, une fois que toutes les incidences intra-phrastiques de celle-ci ont joué à plein, on aura une incidence externe de type adverbial (adverbe de phrase). Exemples :

(14) [*Qui* (S) *vivra*] (S) → verra.

(15) *Je ne connaissais pas l'étudiant* ← (O.D.) [*que* (O.D.) *tu m'as présenté*].

(16) [*Le fait* ← (Apposition) [*qu'* (conj.) *il ne soit pas venu*]] (S) → *est plutôt inquiétant*.

(17) *Il est douteux* ← (Thème, Sujet «réel») [*qu'* (conj.) *il arrive à l'heure*].

(18) [*Qu* (conj.) *'il ne soit pas encore arrivé*] (S) → *ne doit pas vous étonner. C'est dans ses habitudes*.

(19) *Ne t'inquiète pas* ← (Adverbe de discours : incidence précoce, au verbe recteur) [*parce* ← [*qu'* (conj.) ← [*elle n'est pas venue*]]]. *Il y en a d'autres!*

(20) [*Ne t'inquiète pas*], ← (Adverbe de discours : incidence tardive, à la phrase précédente) [*parce* ← [*qu'* (conj.) ← [*elle n'est pas venue*]]].

3 Incidence adverbiale et connecteurs argumentatifs.

Les théories du discours (énonciation, pragmatique, analyse du discours, analyse textuelle) vont franchement au delà du cadre phrastique du structuralisme post-saussurien et essaient de saisir le message global du texte non artificiellement découpé. Or, il est un type d'incidence en systématique qui, nous semble-t-il, est à même de donner un critère linguistique en structuralisme intra-phrastique : c'est celui de l'incidence adverbiale. Une recherche dans ce domaine devrait envisager au moins les aspects théoriques suivants:

1. Chronologie de raison et subduction externe entre les adverbes-connecteurs. Du point de vue *sémantique*, les rapports entre la phrase qui se constitue en *Acte Directeur* (A.D.) et la phrase ou les phrases qui s'y rapporte(nt) en qualité d'*Acte(s) Subordonné(s)* (A.S.) peuvent être assurés par un complément circonstanciel introduit par une *préposition*, par un *adverbe*, par une *conjonction de coordination* ou par une *conjonction* ou *locution conjonctive de subordination*. Un exemple:

(21)a *Tu as tout intérêt à prendre le parapluie* (A.D.); *en effet / effectivement, il pleut*. (A.S.)

(21)b *Tu as tout intérêt à prendre le parapluie (A.D.), car / puisqu' / parce qu' il pleut. (A.S.)*

(21)c *Comme / puisqu' / étant donné qu' il pleut (A.S.), tu as tout intérêt à prendre le parapluie. (A.D.)*

On constate qu'il y a une ordonnance sémantique parfaitement rendue par le signifiant: à un contenu sémantique plus lourd correspond un signifiant plus étoffé (plus d'une syllabe: *en effet, effectivement, étant donné que, parce que, puisque*); à un contenu plus léger correspond un signifiant réduit syllabiquement (*comme, car*).

Les signifiants les moins étoffés, réduits à une seule syllabe, correspondent à ce que la nomenclature traditionnelle appelle les «conjonctions de coordination». Ce sont aussi les plus grammaticalisés et les moins prédicatifs, en ce sens qu'ils servent à établir des relations d'ordre logique, avec un contenu sémantique du mot plus léger et plus intellectualisé. Mais on peut se demander s'ils constituent une catégorie grammaticale bien fondée. En effet, contenu sémantique plus léger mis à part, on ne voit pas pourquoi une «conjonction de coordination» comme *donc* devrait être considérée autrement que comme un adverbe, aussi bien que *conséquemment, ainsi* ou comme un complément circonstanciel tel que *en conséquence*, puisqu'il peut avoir comme support un autre adverbe, comme dans *ainsi donc...* A leur tour, les «locutions conjonctives de subordination» correspondent à un fonctionnement adverbial ou de complément circonstanciel, ce qui est explicitement signifié par les signifiants qui précèdent *-que* et qui se constituent en éléments fonctionnels recteurs en qualité de prépositions ou de prépositions-adverbes (*après que, puisque...*) ou, encore, de gérondifs ou de participes (*en supposant que, étant donné que, vu que*). Nous avons argumenté ailleurs (1991), dans un article portant sur les soi-disant «interrogatives indirectes», que *si* peut (doit) être tenu pour un adverbe, même dans les énoncés interrogatifs indirects et hypothétiques. Seule la «conjonction de subordination» *que* n'est pas tenue pour un adverbe... parce que c'est un pronom. Au bout du compte, on a une systématique, en subduction externe, de cet ordre (énoncés 21a, b, c), allant d'un contenu sémantique plus lourd à un autre plus ténu:

adverbe (*effectivement*) → complément circonstanciel prépositionnel (*en effet*)
→ «locution conjonctive de subordination» (*étant donné que, parce que, puisque*)
→ «conjonction de subordination» (*comme*) → «conjonction de coordination» (*car*).

2. Partout et toujours, le lien sémantique interphrastique est assuré par des *connecteurs* de discours, quels qu'en soient les signifiants, et avec un type unique d'*incidence adverbiale* de la sous-phrase qu'ils introduisent: incidence *tardive* à la phrase (et non pas uniquement au verbe de celle-ci) ou aux phrases, voire à l'énoncé ou à situation d'énonciation, qui deviennent les supports d'incidence. Les différences les plus remarquables sont à chercher dans la prosodie, parfois suffisamment traduite

par les signes orthographiques de ponctuation:

(22)a *Vous avez raison d'avoir des doutes sur les différents candidats aux Élections générales* (A.D.), *car / parce qu'ils sont tous malhonnêtes* (A.S.).

(22)b *Vous avez raison d'avoir des doutes sur les différents candidats aux Élections générales* (A.D.). *En effet, ils sont tous malhonnêtes* (A.S.).

3. Dans la mesure où une phrase n'est pas conclue et qu'elle reste intonativement en suspens, c'est que celle qui la suit est en rapport sémantico-syntaxique avec elle. L'absence de subordonnant n'empêche donc pas que s'établisse un rapport d'incidence de type adverbial (incidence adverbiale tardive, incidence de phrase) que certains éléments de cohésion interphrastique (diaphores, jeux modaux et temporels, caractère linéaire du langage, etc) peuvent faire ressortir. Ainsi, avec deux sens différents :

(23)a [*Il viendrait* (A.S.)], —> [*je partirais* (A.D.)].

(23)b [*Je partirais* (A.S.)], —> [*il viendrait* (A.D.)].

4. Ce que les praticiens de l'analyse des connecteurs ne signalent pas (J.-C. Anscombe, O. Ducrot, E. Roulet, etc), c'est que les rapports argumentatifs sont sujets à une systématique préalable et constrictive de langue, à savoir les deux phases de construction du mot : la lexigénèse et la morphogénèse. En ce qui concerne la lexigénèse, on aura beau vouloir souligner les effets de sens analogues de certains connecteurs, les lexèmes orientent définitivement et différemment, si on veut bien prêter attention aux nuances, l'actualisation en discours. On ne peut pas oublier en effet que les signifiants —à moins qu'on ne veuille en faire des mots in-signifiants— signalent le signifié de puissance, un *sens*, comme dit quelque part l'hispaniste J.-Cl. Chevalier, étant une direction à suivre. Les concessifs, par exemple, signalent bien unitairement la concession, mais pas selon la même modalité: l'un signalera l'aspect anaphorico-duratif (*cependant* = *ce/pendant*), un autre ce que l'on prélève de la négation non admise (*néanmoins* = *néan/moins*) ou inversée hypothétiquement (*sinon* = *si/non*), un autre le caractère subjectivement positif de la phrase ou du syntagme qu'il introduit par rapport à celle ou celui qui le précède (*mais* < lat. *magis*), etc.

On aura, certes, une infinité de nuances possibles selon l'intonation que l'on donne à *décidément!* On pourrait la traduire en espagnol approximativement par *desde luego* (cf. *Décidément, il est bête à manger du foin!*, *¡Desde luego, es tonto de remate!*). La traduction met en relief la synonymie du message, mais aussi les contraintes et les différences de chacun des deux systèmes: *décidément* est un adverbe en règle dont le lexème signale qu'il s'agit d'un point de vue subjectif, celui de l'énonciateur, concernant une *décision* valorisante ou dévalorisante qui, peu ou prou, se retrouve en discours, alors que *desde luego*, pour y parvenir, a maille à partir avec une logique reliée à une relation rétrospective triplement exprimée (*des/de luego*).

On pourra relever un nombre impressionnant de sens dénoués en discours entre un énoncé précédent (ou une situation d'énonciation) et subséquent reliés par *alors*. On peut en fait se demander si c'est *alors* qui les exprime ou si ce connecteur ne les empêche tout simplement pas de se produire. D'où l'intérêt que l'on a à découvrir son signifié de puissance relié à sa composition signifiante et à ses rapports paradigmatiques. Ce connecteur peut être décomposé en *allor/s*, composition dans laquelle apparaît la préposition *à* (traduisant un cinétisme spatio-temporel-notionnel —>| : *Je vais à Paris, Je suis à Paris*) devenue préfixe et *lors* (< lat *illa hora*), décomposable en *-l-* (élément déictico-anaphorique), *-or-* (ancien substantif subduit, déprécié et grammaticalisé, maximale dans le mot *or*) et *-s* (le graphème dit «adverbial», mais prononcé ailleurs). La propre texture signifiante souligne la direction sémantique à suivre en discours. Le paradigme qui est en rapport avec lui du côté signifiant (et en conséquence, du côté signifié, en solidarité de convenance) en précise les limites permissives à l'endroit du discours : *or, ores et déjà, lors de, dès lors, lorsque, etc.*

La recherche d'un signifié de puissance pour les connecteurs ne va pas sans une recherche de l'*opération* sous-jacente de mise en relation, ce qui se rapproche de la recherche d'A. Culioli dans le domaine des connecteurs, par exemple celui de *donc*⁸. C'est ainsi, croyons-nous, que la théorie de l'incidence appliquée aux connecteurs du discours a des chances de se voir greffée au signifié de puissance, qui n'est autre que celle qui est inscrite dans la texture signifiante elle-même. Les analyses pragmatiques, qui dégagent des effets de sens discursifs, auraient à gagner de cette perspective puissancielle, en langue, permissive à leur égard.

Conclusion

La théorie de l'incidence guillaumienne est sujette à caution. Elle risque de devenir trop puissante, si elle n'est pas suffisamment contraignante; par exemple, si on permet qu'une deuxième perspective d'analyse, celle de l'opérativité verbale et de ses interceptions caractéristiques, vienne la malmener. En corrigeant pourtant certaines failles, comme celle que l'on a décrite à propos du substantif, et en l'appliquant à des domaines peu visités, comme celui qui concerne les connecteurs du discours, l'incidence systématique non seulement est actuellement satisfaisante en morpho-syntaxe, mais elle implique des perspectives enrichissantes à des analyses parfois floues en théorie pragmatique, notamment dans le domaine des connecteurs du discours et dans les rapports d'incidence inter-phrastique qu'ils véhiculent.

Universidad de Barcelona

NOTES

- ¹ Vid. GUILLAUME, G. (1975, 1^e éd. 1919: 159-160) et VASSANT, A. (1991: 5).
- ² Vid. GUILLAUME, G. (1973: 69, 70-71) et LE FLEM, D.C. (1984: 115).
- ³ Tout le mécanisme de l'incidence se construit sur la visée de la personne, —visée atteignant son terme, qui est la vision, là où l'incidence est interne, c'est -à-dire dans le substantif où la personne est interne—, visée restant visée et ne trouvant son point d'application qu'extérieurement à elle, là où l'incidence est externe parce que la personne est externe; partout ailleurs que dans le substantif (MOIGNET, G., 1981: XII).
- ⁴ vid. STÉFANINI, J. (1975: 89-109, surtout p.94).
- ⁵ vid. à ce propos LE FLEM, D.C. (1984: 112-113).
- ⁶ On trouvera le détail de l'évolution de G. Guillaume sur ce point dans la thèse de VACHON-L'HEUREUX, P. (1982), thèse non publiée dont l'auteur nous a gracieusement envoyé un exemplaire photocopié. Pour les autres auteurs cités, vid. G. MOIGNET (1981: 46-49), VALIN, R. (1981: 41-78), ST-GELAIS, Y. (1984: 158-176). Il faut préciser que l'analyse de ce dernier auteur a remarquablement évolué vers des considérations d'ordre moins strictement psychomécaniques et plus sémantico-syntaxiques dans son article de 1990.
- ⁷ Cité par BLANCHE-BENVENISTE, Cl. (1980: 102). Ce point de doctrine guillaumienne constitue la base même chez Cl. Blanche-Benveniste d'un essai de systématique de la syntaxe.
- ⁸ CULIOLI, A. (1990: 169) : (...) on peut analyser donc (qu'on l'appelle conjonction de coordination, adverbe, particule, ou connecteur) comme la trace d'une opération de mise en relation qui, s'appliquant à des phénomènes variés, fournit des valeurs multiples. (Nous soulignons)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. (1980) «L'approche pronominale et les théories de Gustave Guillaume. Prolégomènes pour une syntaxe», *Langage et psychomécanique du langage. Pour Roch Valin*, Lille, Presses Universitaires de Lille; Québec, Presses de l'Université Laval: 97-110.
- CULIOLI, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, Paris, Ophrys.
- CHEVALIER, J.-C. (1978) *Verbe et phrase. (Les problèmes de la voix en espagnol et en français)*, Paris, Éditions Hispaniques.
- FERRERES MASPLA, F. (1991) « Subordonnées interrogatives indirectes » en espagnol et en français», 6^e Colloque International de Psychomécanique du Langage, Pont-à-Mousson (France), 3-4-5 juin, *Recueil de Textes*: 37-50.
- GUILLAUME, G. (1973) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale, IV*, Québec, Les Presses

- de l'Université Laval; Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME, G. (1975, 1e éd. 1919) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Librairie A.-G Nizet; Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- LAGO, J. (1986) *La acumulación de adjetivos calificativos en la frase nominal del francés contemporáneo*, Santiago de Compostela, Universidad de Santiago de Compostela, *Verba*, Anuario Galego de Filoloxia, Anexo 26.
- LAGO, J. (1991) «Un type spécial de modification non restrictive : l'apposition», *Verba*, 18: 487-520.
- LE FLEM, D.C. (1981) «Morphologie et syntaxe en psychomécanique : vers une théorie de la phrase nucléaire française», *Tra Li Li*, 1: 260-292.
- LE FLEM, D.C. (1984) «Pour une théorie de l'incidence réellement systématique», *Modèles linguistiques*, VI, 2: 115.
- MOIGNET, G. (1981) *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- ST-GELAIS, Y. (1984), «La praxéogénie adjectivale en français moderne», *Systématique du langage*, I: 158-176.
- ST-GELAIS, Y. (1990) «Sur la place de l'adjectif épithète : points de vue psychomécaniques», *4ème colloque de psychomécanique du langage, Recueil de textes* : 239-255.
- STÉFANINI, J. (1975, 2e éd.) «Quelques remarques sur la notion d'incidence», *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage*, Université de Lille III, Éditions Universitaires, pp. 89-109.
- VACHON-L'HEUREUX, P. (1982) *Interprétation psychomécanique de la place de l'épithète en français moderne*, Université Laval, thèse non publiée.
- VALIN, R. (1981), *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- VALIN, R. (1988) «Le cas synaptique : une nouvelle façon de le concevoir», *Association Internationale de Psychomécanique du Langage*, 5: 53-67.
- VASSANT, A. (1991) «Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne; incidence et fonctions syntaxiques», 6^e Colloque international de psychomécanique du langage, tenu à Pont-à-Mousson, 3-4-5 juin 1991. Article photocopié (pp. 1-17) offert par l'auteur aux assistants.
- WILMET, M. (1986) *La détermination nominale. Quantification et caractérisation*, Paris, P.U.F., coll. «Linguistique nouvelle».

